

Fiche 1 (v2)	Eléments de cadrage
---------------------	----------------------------

Le collège correspond à la dernière année du cycle 3 de consolidation et aux trois années du cycle 4 des approfondissements de la scolarité obligatoire. La scolarité obligatoire doit garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Total heures professeurs et marge de manœuvre dans la gestion de la dotation

- **Total heures professeurs : 114,5 heures** (contre 110,5 heures actuellement) pour 1 classe de 6^e, 1 classe de 5^e, 1 classe de 4^e et 1 classe de 3^e.
- **Marge de manœuvre dans la gestion de la dotation : 20% du total heures professeurs** correspondant :
 - aux marges heures professeurs
 - à l'organisation de l'accompagnement personnalisé
 - à l'organisation des enseignements pratiques interdisciplinaires

Horaires par discipline

- **Pas de diminution des horaires par discipline** par rapport à l'existant¹.

Accompagnement personnalisé

- **Classe de 6^e** : 3 heures hebdomadaires consacrées à l'accompagnement personnalisé
- **Classes de 5^e, 4^e, 3^e** : au moins 1 heure hebdomadaire consacrée à l'accompagnement personnalisé

Enseignements pratiques interdisciplinaires (cycle 4)

- **8 thèmes de travail :**
 - Développement durable
 - Sciences et société
 - Corps, santé et sécurité
 - Information, communication, citoyenneté
 - Culture et création artistiques
 - Monde économique et professionnel
 - Langues et cultures de l'Antiquité
 - Langues et cultures régionales ou étrangères

¹ Le nombre d'heures de langue vivante 1 dispensé aux élèves doit être calculé sur l'ensemble de la scolarité obligatoire, avec un enseignement de langue vivante pour tous les élèves à partir du CP à compter de la rentrée 2016.

- **Au moins deux thèmes travaillés par année** par chaque élève.

Langues vivantes étrangères

- **Enseignement de la langue vivante 2 à partir de la 5^e.**
- **Maintien des classes bi-langues 6^e assurant la continuité de l'apprentissage d'une langue vivante autre que l'anglais à l'école élémentaire.**

Parcours

- A chacun des niveaux, un parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde professionnel est proposé à l'élève.
- A chacun des niveaux, un parcours d'éducation artistique et culturel est proposé à l'élève.

Classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles

- Les classes de troisième préparatoire aux formations professionnelles sont maintenues.